

Nous consulter pour de plus amples informations



Réseau AISEC-Synergies
Association Interrégionale OUEST :

04. La Moignerie, 35120 LA BOUSSAC

☎ 02 99 80 08 87 ☎ -au prix d'une communication locale- 09 52 33 08 86 ☎ 06 75 48 20 64

Mail : aisec.synergies-ouest@laposte.net Fax : 09 57 33 08 86

Fiche intervention n° 7 - action sociale - année 2011

PROGRAMME
« ACCOMPAGNEMENT MULTIFORME »

A destination de :

- personnes physiques en difficultés,
- personnes physiques nécessitant un accompagnement de type, social, socioprofessionnel, ou en matière d'insertion professionnelle durable,
- personnes morales, souhaitant mettre en œuvre de tels accompagnements ou les améliorer.



Projets à déposer dans le cadre de Leader +

(en fonction des territoires identifiés, pour son volet destinés aux personnes morales)



Copyright :: All Rights Reserved
Registered :: Tue Nov 02 13:46:51 UTC 2010
MCN :: CKDSB-ETJ54-BFGAG

Le PROGRAMME

« Accompagnement multiforme »,

*fédère un ensemble de chargés d'accompagnement bénévoles,
 participant à l'un des trois volets du programme.*

*Ce programme qui relève essentiellement de l'action directe,
 vise au développement quantitatif et qualitatif de l'accompagnement
 des personnes vivant des situations de précarité et/ou d'exclusion.*

Il s'agit notamment de :

Volet 1.

*Accompagnement direct des personnes physiques qui s'adressent au réseau
 Aisec-synergies (directement ou sur prescription, dans la limite des capacités du réseau).*

Volet 2.

*Etudes de faisabilité et diagnostics, en vue du développement des actions
 d'accompagnement. Assistance aux maitres d'œuvre et aux intervenants.*

Volet 3.

*Supervision des chargés d'accompagnement, mise en commun des pratiques,
 réalisation et partage d'outils facilitateurs de l'accompagnement.*

Pour un développement quantitatif et qualitatif de l'accompagnement

1. Ses fondements :

- parce que la précarité augmente,
- pcq notre société se complexifie, et qu'une médiation est de plus en plus nécessaire pour un nombre croissant de personnes,
- pcq le chômage augmente, en effectifs et en durée,
- pcq les formes précaires de l'emploi augmentent (*CDD, Intérim, Temps partiel contraint...*),
- pcq l'échec scolaire et la sortie sans ni qualification, ni diplôme, du système scolaire augmentent, particulièrement sur certains territoires,
- pcq si des droits sociaux ont été créés, l'accès à ces droits n'a pas été assez organisé et démocratisé,
- pcq malgré leur bonne volonté et leur professionnalisme, les travailleurs sociaux et les techniciens de l'insertion socioprofessionnelle, sont en nombre insuffisant au regard des problématiques à traiter,
- pcq qu'ils travaillent de plus en plus dans un système contraint proposant un traitement de masse des situations sociales (*à l'exemple des CAF*) et de l'insertion socioprofessionnelle (*à l'exemple de pôle emploi*), quand des solutions sur mesure s'avèrent nécessaires,
- pcq le désengagement de l'état et des pouvoirs publics, la réduction à l'œuvre ou à l'étude des politiques publiques dans les champs du social, pèsent sur les plus démunis et sur les associations qui tentent de pallier à ce désengagement avec des moyens insuffisants,
- pcq les VAD (*visites à domicile*), hier encore outil privilégié de l'intervention sociale, de psychiatrie, comme dans l'action des tutelles et curatelles, tendent à disparaître au profit d'entretiens plus formels et décontextualisés,
- pcq l'accès aux dispositifs, à des structures de soins, s'avère compliqué pour beaucoup, faute d'une information et parfois de places suffisantes,
- pcq de plus en plus de personnes sont confrontées à des précarités multiples (*matérielles, professionnelles, familiales, culturelles...*),
- pcq la coordination des intervenants sociaux, médicosociaux et socioprofessionnels est souvent inexistante dans les faits....

2. Intervention directe :

Les structures du réseau Aisec-Synergies développeront un accompagnement des personnes physiques demandeuses et/ou qui nous sont adressées.


Cet accompagnement ne se substitue en aucune manière aux dispositifs, structures existants auprès desquels il accompagne les bénéficiaires, le cas échéant, dans une logique de médiation, d'information et d'autonomisation ; voire de coordination des interventions. Des outils (*Cf. exemples ci-après*), sont créés dans ce cadre, si nécessaire.

3. Intervention indirecte :

Les structures du réseau Aisec-Synergies développeront un accompagnement des personnes morales (*structures et services sociaux, associations caritatives...*), dans leur projet de création ou d'amélioration, d'un service ou d'un dispositif d'accompagnement dans l'accès aux droits sociaux, à la justice et/ou à l'insertion socioprofessionnelle durable.

Quoi ? Principale réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - accompagnement direct des personnes physiques qui s'adressent au réseau Aisec-synergies (<i>directement ou sur prescription, dans la limite des capacités du réseau</i>), - Etudes de faisabilité et diagnostics, en vue du développement des actions d'accompagnement.
Quand ? planification	<p>En préalable à votre décision, dans une phase d'interrogation et de réflexion, et comme outil d'aide à la décision (<i>pour les actions destinées aux personnes morales</i>).</p>
Qui ? pilotage	<p>Un pilote AISEC-Synergies, Le cas échéant, des membres militants (<i>volontaires ou salariés</i>) de l'association dotés de la compétence pour encadrer ces interventions</p>
Pourquoi ? Objectifs, Fondements & perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter une réponse individuelle adaptée à des situations clairement identifiées, - Assurer une médiation efficace, voire une coordination des interventions sociales et/ou socioprofessionnelles, de nature à rendre le bénéficiaire aussi actif que possible, lui permettre d'accéder à une compréhension de sa situation et de ses droits.
Comment ? Méthodologie	<p>Co-analyse de la situation avec le bénéficiaire, Utilisation de modalités et d'outils d'accompagnement, en fonction de la situation identifiée. Le Pilote AISEC-Synergies auditera les instances et acteurs locaux concernés, en vue de l'élaboration d'un diagnostic partagé. Ce diagnostic validé, donnera lieu à l'élaboration d'un programme d'actions, qui pourra être complété à la demande de la collectivité de prestations complémentaires (<i>aide au démarrage, missions d'animation...</i>)</p>
Combien ? Quels coûts ?	<p>L'intervention du pilote AISEC-Synergies est fonction de la demande identifiée et du temps nécessaire à la réalisation de la mission (<i>base de 500e HT/J</i>).</p>
Où ? Territoires concernés	<p>Couverture locale des associations du réseau pour les personnes physiques ; Couverture infrarégionale, Territoire de la région bretonne et des régions limitrophes, pour les personnes morales.</p>

Quelques documents créés & utilisés dans ce cadre



Fiche individuelle d'accompagnement
Créée le :

n° accompagné :
0000

Types d'accompagnement :

A	<input type="checkbox"/>	B	<input type="checkbox"/>	C	<input type="checkbox"/>	D	<input type="checkbox"/>	E	<input type="checkbox"/>
insertion professionnelle <small>(ex. candidatures, voir...)</small>		insertion sociale <small>(accompagnement dans l'acquisition de droits sociaux, SS, invalidité, logement, allocation de chômage...)</small>		autres démarches <small>(lettres de recours notamment)</small>		santé,		écoute et remobilisation.	

Adresse : CP : Ville :
 Tél : portable : ad Mail :
 Né le : Situation familiale :
 Éléments de parcours recensés :

confidentiel

Autres intervenants sociaux

--	--	--	--

1/2

Entretiens, prescriptions & démarches

dates	demandes	Réponses apportées

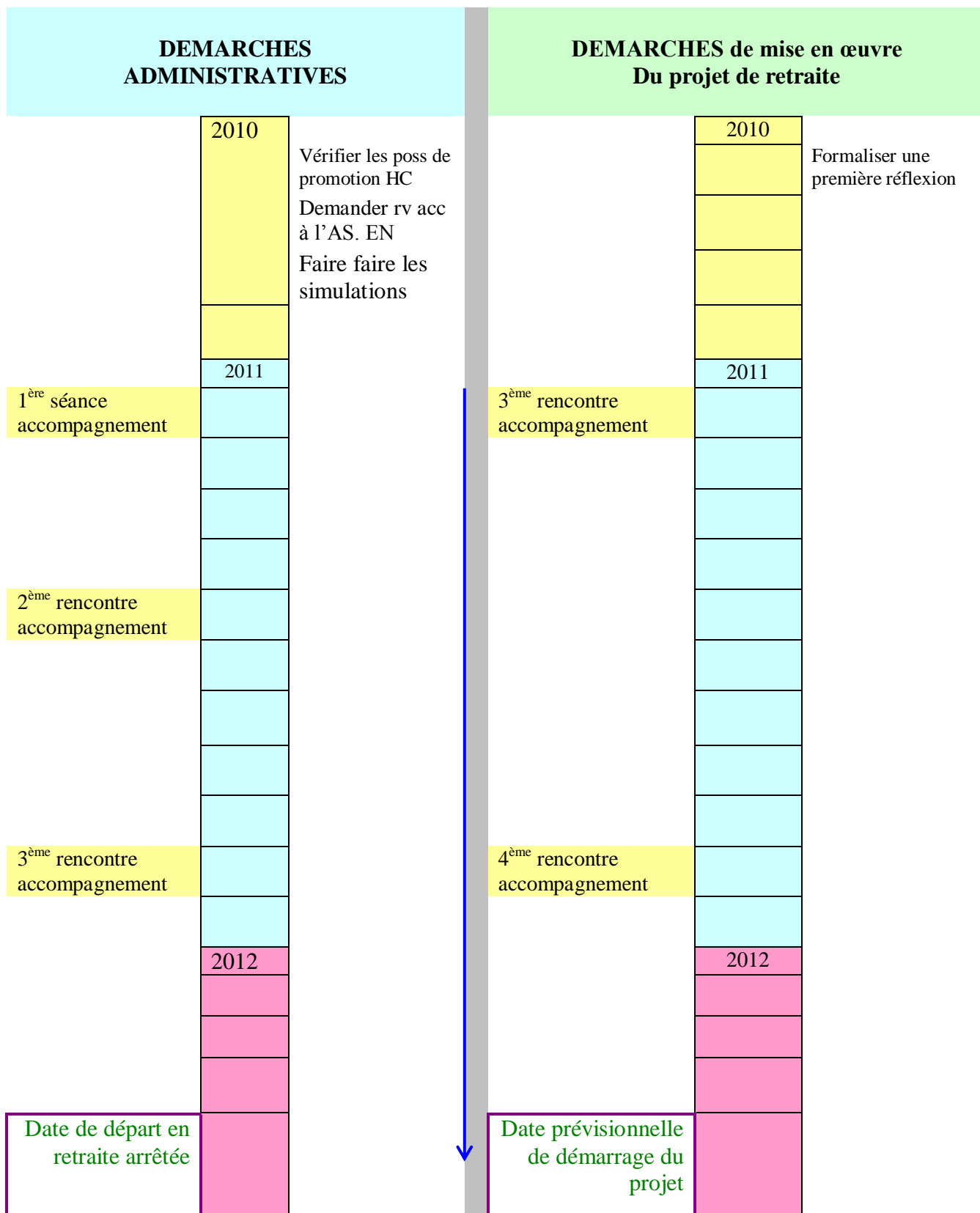
2/2

Objet : **PROJET de VIE – Pour la retraite**

Date :

Quoi ?	
Quand ?	
Qui ? Pour Qui ?	
Pourquoi ?	
Comment ?	
Combien ?	
Où ?	

RETRO PLANNING RETRAITE



*identifier en priorité les deux dates clef, de la dernière ligne, pour lister toutes les démarches à réaliser dans une logique de rétro action.

Les modes de candidature

1. candidature directe :

Se présenter sans rv, demander à rencontrer le (la) responsable, déposer son CV.
(ou) Faire passer son cv (*sous enveloppe*) par une connaissance.

2. candidature par courrier ou courriel :

Faire obligatoirement une lettre de motivation

Lettre de motivation

- Style direct (*phrases courtes, pas de Blabla, pas de pommade*)
- Toujours trois paragraphes, jamais plus d'une page, à la main si l'annonce le demande.

1. Vous 2. Moi 3. Nous

1. vous

1.1. Si annonce : reprendre le texte de l'annonce. « Vous recherchez une animatrice en cdd pour la période du... au..., à temps complet, pour un grand magasin rennais »

1.2. Si lettre spontanée : dire ce que l'on sait de l'entreprise et préciser le poste recherché.
« vos laboratoires sont leaders sur le marché national des spécialités homéopathiques, votre antenne régionale livre quotidiennement les pharmacies du grand ouest, recherchant un poste de Chauffeur livreur à temps complet ou à temps partiel, je suis particulièrement intéressé par votre activité »

2. moi

dire ce que l'on peut apporter à l'entreprise, pourquoi on est le candidat qui convient
« mon expérience dans le domaine de... m'a amené à... »,
« ces raisons me permettront d'être immédiatement (*ou rapidement*) opérationnel, dans les fonctions postulées ».

3. nous

S'associer à l'avenir de l'entreprise
« Disponible pour vous préciser mes motivations et dans l'espoir d'une prochaine collaboration ... »

Faire relire : zéro faute d'orthographe et/ou de syntaxe, obligatoire !

Format des envois

Le texte de la lettre de motivation est à préparer sous word (*ou autre ttt de texte*) et à intégrer au courriel sous la forme d'un « copié-collé »

Le cv est en pièce jointe – toujours en format PDF : pour éviter des réceptions avec des mises en forme fantaisistes (*ce qui se produit chaque fois que le logiciel de ttt de texte du destinataire n'est pas exactement le même que celui de l'expéditeur*).

Il faut donc :

- créer, modifier son cv sous word,
- faire une version PDF du document actualisé en utilisant « PDF Créator » et ne télétransmettre que des formats PDF

Changement de situation socioprofessionnelle – analyse financière sommaire

AVANT (situation constatée au mois de :

APRES (situation présumée à compter du :

Revenus du travail

Revenus		Charges socioprofessionnelles		Revenus		Charges socioprofessionnelles	
Salaires	Transports	Salaires	Transports
Accessoires contributifs	Frais de garde enf.	Accessoires contributifs	Frais de garde enf.
Acc. non contributifs	Impôt sur le revenu	Acc. non contributifs	Impôt sur le revenu
Total :	Total :	Total :	Total :
R - C =				R - C =			

Revenus sociaux

Revenus		Charges socioprofessionnelles		Revenus		Charges socioprofessionnelles	
Allocation de chômage	Mutuelle	Allocation de chômage	Mutuelle
ASS			ASS		
RSA			RSA		
AAH			AAH		
Pension d'invalidité			Pension d'invalidité		
APL			APL		
Autre alloc.			Autre alloc.		
Autre alloc.			Autre alloc.		
Total :	Total :	Total :	Total :
R - C =				R - C =			

Total RT + RS =

Total RT + RS =

Avantages sociaux & Endettement

Revenus indirects		Total des dettes		Revenus indirects		Total des dettes	
Aide alimentaire			Aide alimentaire		
TPN	Nbre de créanciers	TPN	Nbre de créanciers
CMU			CMU		
Droit à la retraite	Statut de la dette	Droit à la retraite	Statut de la dette
Autre aide			Autre aide		
Autre aide			Autre aide		

Revenus des trois derniers mois – simulation RSA

	Salaires - A	Allocations chômage - B	Trop perçu chômage - C
Janvier 2010 A + B - C =			
Février 2010 A + B - C =			
Mars 2010 A + B - C =			
Totaux A + B - C = (D)			

Revenu mensuel moyen (D) :